Promotion du bénévolat dans un club de tennis de table

1. Qu'est-ce que le bénévolat?

Le bénévolat est un travail social, non rémunéré et organisé par soi-même ou par une institution. L'engagement est personnel et à but non lucratif. C'est un travail qui est potentiellement rémunérée et qui pourrait en principe être exécuté également par une tierce personne. Le passage de l'engagement bénévole à un emploi rémunéré est courant et ne peut être clairement défini.

La promotion du bénévolat est d'ailleurs toujours un avantage, même s'il n'y a aucun manque de bénévoles. Le fait que les personnes peuvent interrompre leur engagement demande donc une embauche perpétuelle de nouveaux bénévoles. De plus, il ne peut jamais y avoir « trop » de bénévoles. A titre d'exemple, même lorsque toutes les fonctions de votre club sont occupées, de nouveaux bénévoles peuvent toujours diversifier et développer l'offre, ce qui peut amener à améliorer le nombre de membres dans votre club.

2. Motivations et obstacles pour le bénévolat au tennis de table

Que motivent les personnes à s'engager bénévolement dans le tennis de table ? Ou, au contraire, qu'est-ce qui les en empêche ?

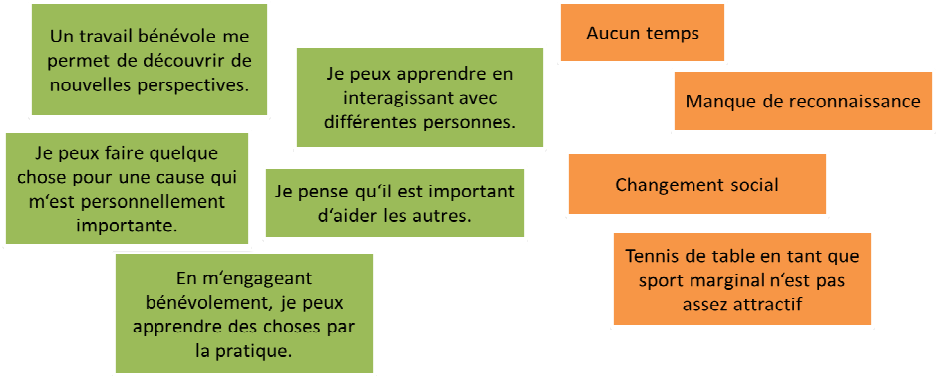

Sur cette image, les motivations (vert) et les obstacles (orange) les plus souvent cités pour un engagement bénévole dans le tennis de table sont représentés. Ces citations sont originaires de douze interviews en totale.

3. Promotion du bénévolat

Le bénévolat peut être efficacement favorisé et encouragé à travers les clubs. Cette image montre des possibilités pratiques pour atteindre cet objectif :

D'autres informations autour du bénévolat peuvent être trouvé, entre autres, sur les sites internet de Swiss Olympic, de Benevol Suisse, de la société suisse d'utilité publique ou sur le réseau suisse bénévolat.